SAONE ET LOIRE Mairie 71330 DICONNE Tél.: 03.85.72.00.23



EXTRAIT DU REGISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE DICONNE

L'an deux mille vingt-deux et le 4 du mois de novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle du conseil municipal de la mairie sous la présidence de Monsieur Robert COULON, Maire,

REUNION DU 4 novembre 2022

Etaient présents: COULON Robert, COLAS Daniel, MAURY Thomas,

DUFOUR Maryse, BRISET Sylvianne, Marion

SAVOY

Date de convocation : 20/10/2022 Date d'affichage: 7/11/2022

Etaient représentés: JULLIEN Jean-Marc, procuration à Daniel COLAS,

POCOBELLO Christiane, procuration à BRISET

Sylvianne

Etaient absents et excusés: Roger BERGERAS, CASTIGLIONI Mathieu

A été nommé secrétaire de séances : M. Daniel COLAS NOMBRE DE MEMBRES

En exercice: 10 Présents:8 Absents:2

Délibération 2022-29

Aménagement terrain multisport subvention agence nationale du sport

OBJET:

Demande de

Monsieur le Maire,

Rappelle au conseil municipal le devis de l'entreprise TRANSALP pour la réalisation d'un terrain multisport d'un montant de 35 097,84 € HT soit 42 117,41 TTC,

PLAN DE FINANCEMENT:

Dépenses :

Coût du projet HT: Transalp: 35 097, 84 €

Recettes :

Subvention région : à voir

Subvention ANS: 80% maximum soit 28 078,27 € HT

Autofinancement : 20 % soit 7 019,57 € HT

Le Conseil municipal,

après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité,

- Confirme le choix du devis précité sous réserve de l'obtention des subventions.
- autorise Monsieur le Maire à faire la demande de subvention de 80 % maximum au titre des équipements sportifs de proximité dans les zones de revitalisation rural de l'agence nationale du sport sur un montant de travaux de 35 097, 84 € HT.
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis après obtention des subventions.

Fait à Diconne, le 4 novembre 2022

Le Maire, Robert COULON